



Merci à la direction pour ce laxisme

Le **bureau interrégional CGT pénitentiaire de Toulouse** dénonce l'absence de décision qui a conduit à l'agression d'un collègue à la maison d'arrêt de Montauban.

- Lundi 4 Mars, transfert de 2 détenus vers le CD de Saint Sulpice la Pointe (établissement qui priorise le travail et prépare à la sortie).

**Un des 2 se fait remarquer dès son arrivée, détenu instable et vindicatif !!!
Avait-il le profil pour ce CD ??**

- Nuit du 06 Mars, menaces envers les personnels de ce détenu, 2 plaintes déposées par les collègues.
- Vendredi 08 Mars, passage en commission de discipline, 20 jours de cellule disciplinaire transformés en confinement de cellule suite à l'avis médical.
- Lundi 11 Mars matin, transfert prévu (retour à l'envoyeur) mais refusé (MOS).

Une semaine avant, il avait le profil ??? Cela interroge !!!

- Lundi 11 Mars après-midi, transfert Maison d'arrêt de Montauban

Arrivée sur l'établissement, aucune mesure, aucun signalement et ce détenu se voit même placé en cellule ordinaire !!!

- Jeudi 14 Mars, un surveillant se fait agresser à la fermeture par ce détenu !!!

Il est incompréhensible et intolérable que cette situation n'alerte pas plus la Direction ainsi que les responsables de détention !!!

Si toutefois ces personnels avaient fait preuve d'un peu plus de professionnalisme, l'agression aurait certainement été évitée !!!

Le **bureau interrégional CGT** condamne ce laxisme et demande que soit pris en compte les critères d'affectations des détenus vers d'autres établissements.

Le **bureau interrégional CGT** rappelle que le CD de saint Sulpice ne doit pas être un établissement de désencombrement.

Le **bureau interrégional CGT** souhaite un bon rétablissement à notre collègue et félicite les personnels émanant du CEA pour leur professionnalisme.

Le 18 mars 2024

Le bureau interrégional CGT pénitentiaire de Toulouse